

SCOR Investment Partners lève 629 millions d’euros pour son fonds SCOR Real Estate Loans IV

SCOR Investment Partners, la société de gestion de portefeuille du groupe SCOR, clôture la levée du fonds SCOR Real Estate Loans IV avec 629 millions d’euros d’engagements. Ce nouveau succès commercial porte à 1,965 milliard d’euros les actifs collectés depuis le lancement de son activité de fonds de dettes immobilières en 2013 (stratégies de dettes senior et junior incluses).

Le fonds SCOR Real Estate Loans IV est la quatrième génération de fonds de créances immobilières hypothécaires senior commercialisée par la société de gestion. Les capitaux ont été levés auprès d’investisseurs institutionnels français. Pour ce nouveau millésime, la stratégie d’investissement demeure « value-add¹⁾ » et privilégie les projets visant des labels énergétiques, environnementaux et de bien être des occupants, les plus élevés.

Classé article 8 SFDR et conçu dans l’optique de financer l’immeuble de bureaux de demain, les nouveaux usages et les nouveaux modes de vie, le fonds s’est doté d’une charte d’investissement durable²⁾ fixant des objectifs extra-financiers mesurables. Au travers de cette stratégie, SCOR Investment Partners s’engage à :

1. financer l’économie réelle,
2. valoriser l’évolution du parc immobilier existant vers des actifs durables en France et en Europe,
3. apporter une réponse concrète aux besoins de financement visant à accélérer la transition environnementale et énergétique du secteur immobilier,
4. offrir aux investisseurs institutionnels un levier de création de valeur durable en intégrant des critères extra-financiers dans sa stratégie d’investissement tout en respectant un profil rendement / risque attractif.

Au 15 septembre 2021, l’équipe a déjà déployé plus de 50% des capitaux levés sur 10 projets. 100% des projets financés s’inscrivent dans une démarche durable.

François de Varenne, Président du Directoire de SCOR Investment Partners déclare : « *Nous sommes fiers de ce nouveau succès commercial qui confirme notre place d’acteur de référence en dette immobilière. Nous avons bâti notre activité de financement immobilier sur notre longue expérience du marché, une discipline d’investissement robuste et la conviction que le segment « value-add » était le plus adapté pour répondre à la fois aux besoins de rendement et de préservation du capital de nos investisseurs et à la nécessité de participer activement au financement de la transition énergétique. En finançant l’immeuble de demain, moins énergivore, plus respectueux de l’environnement et adapté aux nouveaux usages, nous créons de la valeur pour nos clients et, ensemble, nous participons au financement du développement durable de la Société. »*

SCOR Real Estate Loans IV

Classé art. 8 SFDR, le fonds SCOR Real Estate Loans IV est un FCT de droit français qui investit dans les créances immobilières hypothécaires de premier rang en priorité sur le marché français.

Points clés :

- le fonds privilégie le financement d'opérations dites « value-add » ;
- le fonds privilégie les actifs bénéficiant d'un ou plusieurs labels environnementaux (immédiatement ou au terme des travaux/rénovations) ;
- le fonds est un fonds de prêts à l'économie (FPE)³⁾ ; et
- le fonds est exclusivement investi en dette senior hypothécaire de premier rang avec un package de sûretés complet.

¹⁾ « value-add » : désigne les projets immobiliers portant sur des biens dont la valeur peut-être significativement augmenter. Le segment « value-add » inclut les constructions, restructurations et rénovations d'immeubles.

²⁾ la charte d'investissement durable du fonds SCOR Real Estate Loans IV est disponible en [cliquant ici](#).

³⁾ Il appartient aux Porteurs de Titres de se forger leur propre opinion quant à l'éligibilité effective du Fonds en tant que « fonds de prêts à l'économie » au regard de la réglementation applicable aux fonds de prêts à l'économie.

- Fin -

Pour de plus amples informations, contactez Nadège Picharles, Directrice Marketing, +33 1 53 64 65 23, npicharles@scor.com

A propos de SCOR Investment Partners,

SCOR Investment Partners : financer, ensemble, le développement durable de la Société.

SCOR Investment Partners est la société de gestion de portefeuille du groupe SCOR. Créée en 2008 et agréée depuis mai 2009 par l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») sous le n°GP09000006, SCOR Investment Partners compte plus de 80 collaborateurs et s'organise autour de six pôles de gestion : Aggregate, High Yield, Corporate Loans, Dettes Infrastructure, Immobilier et Insurance-Linked Securities. Depuis 2012, SCOR Investment Partners donne accès aux investisseurs professionnels à une partie des stratégies développées pour le groupe SCOR. Les actifs confiés par les investisseurs externes s'élèvent à EUR 5,3 milliards à fin juin 2021. Au total, les actifs sous gestion de la société s'élèvent à EUR 16,1 milliards à fin juin 2021 (encours sous gestion de SCOR Investment Partners UK Ltd et engagements non tirés inclus).

Visitez le site de SCOR Investment Partners : www.scor-ip.com

Document destiné exclusivement aux journalistes et professionnels de la presse et des médias. Ce communiqué de presse est produit à titre d'information uniquement et ne doit pas être considéré comme une offre, une sollicitation, une invitation ou une recommandation à souscrire un service ou produit d'investissement. SCOR Investment Partners SE décline toute responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. SCOR Investment Partners SE ne peut en aucun cas être tenue pour responsable d'une décision, quelle qu'elle soit, prise sur la base de ces informations.